

nier, afin de ne pas isoler la parenthèse du mot auquel elle se rapporte. On écrira donc :

La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable de remplir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.

Cette règle est simple, bien facile à observer, et cependant on la viole à chaque instant, donnant par là à la phrase un tout autre sens que celui qu'elle doit avoir.

Ainsi, on écrira, et on a écrit :

“Un mantelet d'indienne, (calicot) un jupon d'étoffe du pays...”

Quel est le calicot, dans ce cas ? Ce n'est pas l'indienne, mais le jupon d'étoffe du pays. Il eût fallu écrire : “Un mantelet d'indienne (calicot), un jupon d'étoffe du pays...”

Nous extrayons cette phrase d'un livre qui contient mille fautes de ce genre, et qui est en usage et presque obligatoire dans toutes les écoles de la province.

Enfin, quand aucun signe de ponctuation n'est requis, ni par la proposition incidente, ni par la proposition principale, on n'en met point, c'est tout simple. Exemple :

On compte qu'un serpent voisin d'un horloger
(C'était pour l'horloger un mauvais voisinage)
Entra dans sa boutique, et cherchant à manger...

Ici, l'incidente ne demande par elle-même aucun signe de ponctuation ; donc il n'y en aura aucun en dedans des crochets. La phrase principale n'en demande pas, non plus, à l'endroit où viennent les crochets ; car, si on supprime la parenthèse, il restera :

On compte qu'un serpent voisin d'un horloger
Entra dans sa boutique et cherchant à manger...

Il n'y aura donc ici aucun signe de ponctuation, ni en dedans, ni en dehors des crochets.

Nous terminerons ce rapide travail par quelques observations.

Le métier de correcteur d'épreuves n'est pas attrayant ; mais si on veut l'exercer, toujours faut-il l'exercer honorablement,